

POLLUTION ■ Une prolifération fulgurante de cyano-bactéries toxiques !

Alerte aux algues au lac d'Aydat

Des algues microscopiques ont envahi le lac d'Aydat. Toxiques, elles interdisent baignade, nautisme et consommation de poisson pêché dans les eaux du lac.

Yves Le Faou

Les spécialistes appellent ça un « bloom ». Il se produit sous l'action conjuguée de grosses chaleurs et de fortes pluies. Lessivant les sols, ces dernières apportent le « carburant » nécessaire : phosphates et, dans une moindre mesure, nitrates. Le soleil, lui, fait office de détonateur.

En moins d'une semaine, les algues microscopiques qui stagnaient dans le lac d'Aydat ont connu un développement fulgurant. Au point de recouvrir la moitié des eaux, sur une épaisseur de plus d'un mètre. Cette invasion de cyano-bactéries a été signalée à la DDASS du Puy-de-Dôme mercredi soir.

Risques sanitaires

Dès le lendemain, la mairie d'Aydat et le syndicat mixte de la vallée de la Veyre (du nom de la rivière qui alimente le lac) sont alertés. Le soir même, Roger Lepetit, maire d'Aydat, prend un arrêté municipi-



INTERDICTION. Roger Lepetit, le maire d'Aydat, a pris un arrêté municipal. PHOTO THIERRY LINDAUER

pal. Il interdit « la baignade, toutes les activités nautiques et la consommation de poissons pêchés dans le lac ».

« Heureusement que cela n'est pas arrivé un mois plus tôt », se console l' élu. Dix jours après la fin de la saison touristique, c'est effectivement moindre mal. Les conséquences ne sont pas moins tangibles. Une compétition de voile prévue ce week-end a ainsi

dû être délocalisée en catastrophe. Car les risques sont réels. Et importants. Irritation de la peau au contact de l'eau, infections hépatiques et gastroentériques en cas d'ingestion... Les analyses révèlent un grand nombre de cellules bactériennes (100.000 par ml d'eau), ce qui correspond à un niveau trois de pollution. Le maximum. Un prochain prélèvement est prévu le

18 septembre. D'ici là, pas touche, même si ce genre de prolifération explosive peut disparaître aussi rapidement qu'il est apparu.

Quant aux traitements de fond, ils sont soit déjà à l'œuvre (la commune a réalisé des travaux d'assainissement sur les bassins versants de la Veyre), soit en projet. Le SMVV étudie l'implantation de roseaux filtrants au débouché de la rivière sur le lac. ■